



Vous Informez

266, rue Principale, Audet (QC) G0Y 1A0
T 819 583 1596 / F 819 583 5938
munaudet@axion.ca / www.munaudet.qc.ca

BULLETIN MUNICIPAL

Septembre 2020

Cellulaire à la mairie: 819-582-0889 Courriel : mairie@munaudet.qc.ca

INFO-CONSEIL

Les procès-verbaux sont disponibles sur le site internet de la municipalité ainsi qu'au bureau municipal.

Lors de la séance du Conseil de la Municipalité de Audet tenue exceptionnellement à huis clos par visioconférence ou téléphonique, conformément aux dispositions de l'arrêté #2020-029 de la Ministre de la santé et des services sociaux, le 8 juin 2020, les élus ont notamment :

Accepter que la séance de conseil du 8 juin 2020 soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence ou téléphonique en conformité avec l'arrêté 2020-029 de la ministre de la Santé et des Services sociaux, et ce, dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux.

Présentation :

Dépôt et présentation du rapport sur la situation financière de la Municipalité par Monsieur le Maire.

Administration générale :

Dépôt du rapport annuel sur l'application du règlement sur la gestion contractuelle pour l'année 2019.

Compte tenu de la situation de plusieurs citoyens et citoyennes qui pourrait devenir précaire en raison du COVID-19, la Municipalité vient en aide à ces contribuables en diminuant le taux d'intérêt applicable aux créances impayées

INFO-CONSEIL

du premier versement, soit celui du 1^{er} avril 2020, du deuxième versement du 1^{er} juin 2020 et du troisième versement du 3 août, à 0%, et ce taux d'intérêt s'applique jusqu'au 1^{er} octobre 2020.

Approuver les conditions d'assurances avec les montants assurables ainsi que les documents de soumission d'assurances générales et d'automobile de la Mutuelle des municipalités du Québec.

Adopter une résolution à l'effet que si la Municipalité est informée qu'un propriétaire d'un chien n'a pas enregistré celui-ci auprès de la Municipalité, et ce, selon le règlement provincial portant sur l'encadrement des chiens, il recevra un avis écrit indiquant qu'il disposera d'un délai de trente jours afin de faire ladite inscription.

Nomination et embauche de Mme Isabelle Lacroix à titre d'inspectrice en bâtiment, en environnement et en planification des travaux de voirie.

Sécurité publique :

Nomination de Mme Véronique L'Heureux à titre de directrice incendie pour le service incendie Audet / Lac-Drolet.

Motion de remerciement à l'endroit de Monsieur René Mercier, pour son dévouement et sa grande disponibilité tout au long des années où il a agi à titre de directeur incendie pour le service incendie d'Audet.

Adhésion à l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec pour l'année 2020 de la directrice incendie.

Réseau routier :

Confirmer la demande présentée dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale - Volet projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale pour l'année 2020 pour une subvention au programme d'aide de 30 000,00 \$ pour un coût des travaux au montant de 40 000,00\$.

INFO-CONSEIL

Présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports pour la réalisation de travaux admissibles dans le cadre du volet Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL). Le projet déposé est pour des travaux de rechargement granulaire et de creusage et reprofilage de fossés pour le rang 7. Le coût total des travaux selon l'estimation détaillée est d'un peu plus de 360 000\$. L'aide financière sollicitée en vertu du présent volet est de 50% des coûts totaux.

Accepter l'offre de service de Transport Adrien Roy & Filles inc. pour le même tarif au litre, que l'année 2020 pour des travaux d'épandage de chlorure de calcium liquide, et ce, pour l'année 2021.

Octroyer un contrat de pavage à Pavage Orichefqui pour un montant de 1600 \$ (plus les taxes applicables).

Autoriser la publication d'un avis public d'appel d'offres pour la vente du terrain acquis par la Municipalité lors de la vente par la MRC du Granit d'immeubles pour défaut de paiement des taxes en 2018, et ce, dans le journal municipal.

Aménagement, urbanisme et développement :

Présenter une demande d'aide financière au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques dans le cadre du volet 2 du PPASEP afin de compenser les pertes financières des producteurs qui ont dû modifier leurs pratiques agricoles dans les aires de protection des sources d'eau potable.

Correspondance :

Autoriser le passage dans la municipalité pour l'organisation d'une parade musicale qui se déroulera le samedi 1^{er} août prochain sur le territoire de la Municipalité organisé par le comité du Lac en fête Mégantic et autoriser le paiement d'une contribution financière au montant de 150,00\$ au comité organisateur.

INFO-CONSEIL

Lors de la séance du Conseil de la Municipalité de Audet tenue exceptionnellement à huis clos, conformément aux dispositions de l'arrêté #2020-029 de la Ministre de la santé et des services sociaux, le 2 juillet 2020, les élus ont notamment :

Accepter que la séance de conseil du 2 juillet 2020 soit tenue à huis clos en conformité avec l'arrêté 2020-029 de la ministre de la Santé et des Services sociaux, et ce, dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux.

Administration générale :

Autoriser la réouverture partielle et sur rendez-vous du bureau municipal, maintenir la fermeture du bâtiment de l'O.T.J. et de la salle municipale pour les clients et utilisateurs et autoriser l'ouverture du terrain de l'O.T.J. et des modules de jeu ainsi que le terrain de pétanque, mais conditionnelle à ce que les usagers du terrain de l'O.T.J. respectent et appliquent les consignes gouvernementales en matière d'hygiène et de distanciation sociale.

Présentation et avis de motion d'un règlement relatif à l'obligation d'installer des protections contre les dégâts d'eau et devant être adopté lors d'une session ultérieure.

Autoriser HB archiviste, S.E.N.C. à venir faire la gestion des archives de la municipalité pour un montant de 1 100,27 \$ (plus les taxes applicables).

Réseau routier :

Donner le mandat à Services Geni-Tech de procéder à l'inspection d'un ponceau sur le chemin du Barrage pour fin de rédaction d'un rapport.

Octroyer le contrat pour des travaux de nettoyage et d'inspection télévisée des conduites pluviales sur la rue Principale dans le cadre du Programme TECQ 2019-2023 à Groupe ADE Estrie pour un montant de 3 851,49 \$ (plus les taxes applicables).

INFO-CONSEIL

Aménagement, urbanisme et développement :

Autoriser les travaux nécessaires pour l'installation de la passerelle pour le sentier pédestre.

Nomination de Monsieur Jean-Félix Lacroix à titre d'inspecteur en bâtiment et en environnement pour la Municipalité de Audet, et ce, jusqu'au 14 septembre 2020.

Nomination et embauche de Mme Cynthia Huot à titre d'inspectrice adjointe en bâtiment et en environnement, et ce, jusqu'au 14 septembre 2020 et à partir du 14 septembre 2020, nomination de Madame Huot à titre d'inspectrice en bâtiment et en environnement pour la municipalité.

Approuver la demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour des parcelles de terrain des lots 4 190 101 et 4 188 469.

Autoriser la signature du Bail et entente sur la concession des activités de restaurant et de gestion du local occupé par l'O.T.J. entre la municipalité et la propriétaire de la Cantine, Madame Maryse Morin.

Correspondance :

Refuser de rembourser aux résidents tous frais relatifs à l'inscription d'enfant à des Services d'animation estivale offert par une autre municipalité dans la MRC du Granit.

Varia :

Mandater la conseillère, Madame Danièle Provencher, afin de former un comité qui aura comme mandat de mettre en place et de rédiger une politique des aînés ainsi qu'un plan d'action MADA.

Informé que l'appel de projets dans le cadre du programme Soutien à l'action bénévole est lancé et que les organismes invités ont jusqu'au 15 août pour soumettre un projet et une demande d'aide financière.

Autoriser le maire, Monsieur Jean-Marc Grondin à se rendre au congrès 2020 de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) qui se tiendra les 24, 25 et 26 septembre 2020 au Centre des congrès de Québec.

INFORMATION MUNICIPALE

AVIS PUBLIC - VENTE DE TERRAIN

La Municipalité de Audet désire mettre en vente un terrain qu'elle possède sur la route 204. Ce terrain est situé entre le 221 et le 229 route 204 à Audet et possède les caractéristiques suivantes :

Lot 4188648 du Cadastre du Québec

- Superficie : 2 555,30 mètres
- Frontage : 43,28 mètres
- Services d'eau potable et d'égout
- Évaluation municipale du terrain : 15 400,00\$

À titre d'information les taxes municipales pour l'année 2020 auraient été détaillées comme suit :

Foncières générales 2020 : 172,48\$

Règlement d'emprunt 250 : 56,00\$

Règlement d'emprunt 276-281-287 :
105,00\$

Règlement d'emprunt 285 Aqueduc :
34,00\$

Règlement d'emprunt 285 Égout : 668,24\$

Total : 1035,72\$



Toute personne intéressée à acquérir le terrain, sans garanti légale, doit présenter une proposition d'offre d'achat à la Municipalité.

La présente ne constitue pas une offre de vendre. La Municipalité de Audet ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni aucune des offres reçues, et elle n'encourt aucune obligation envers les proposant.

Les frais relatifs à l'acte de vente notarié et les droits de mutation immobilière afférents sont en sus et à la charge du proposant.

L'offre d'achat devra être dûment remplis et placé dans une enveloppe scellée portant la mention suivante : « Achat terrain – Lot 4188648 ». Le tout devra ensuite être remis à la Municipalité (266, rue Principale, Audet (QC) G0Y 1A0), et ce, avant le **14 septembre 2020 à midi**.

AVIS DE NOMINATION INSPECTRICE EN BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT



La Municipalité de Audet est heureuse d'annoncer la nomination de Mme Cynthia Huot au poste d'inspectrice en bâtiment et en environnement de la municipalité. Cette nomination a été entérinée par le conseil de la Municipalité de Audet lors de la séance de conseil tenu le 2 juillet dernier. Mme Huot prend la relève de M. Jean-Félix Lacroix, qui agissait depuis plus d'un an à titre d'inspecteur en bâtiment et en environnement par intérim. Mme Huot occupe ce poste depuis le 7 juillet dernier.

Les élus municipaux ainsi que la direction générale, félicitent Mme Cynthia Huot pour cette nomination et lui souhaitent du succès dans ses nouvelles fonctions.

En regard des changements apportés, le conseil municipal ainsi que la direction vous remercient à l'avance pour la compréhension manifestée durant la période d'adaptation.

De plus, nous souhaitons vous rappeler que pour une demande de permis, les contribuables doivent savoir que l'inspectrice a deux mois pour émettre un permis. Il est donc préférable de prévoir sa demande à l'avance afin d'éviter des inconvénients. Cette précision ne veut pas dire que les permis ne seront pas émis rapidement, mais il y a certaines demandes qui nécessitent des recherches plus approfondies.

En début du mois de juillet dernier, la Municipalité de Audet a débuté sa réouverture partielle et sur rendez-vous du bureau municipal, aux heures normales d'ouverture. Afin de limiter la présence physique d'un trop grand nombre de personnes à la fois dans son bureau municipal, la Municipalité demande à tous ceux qui doivent se déplacer de prendre rendez-vous au préalable auprès du service approprié. Il en est ainsi pour rencontrer Mme Cynthia Huot. Nous invitons les citoyens à communiquer avec celle-ci soit par téléphone au 819-583-1596 ou par courriel, inspmnaudet@axion.ca.

URBANISME

Règlement numéro 357 relatif à l'obligation d'installer des protections contre les dégâts d'eau

Lors de la séance de conseil tenu le 10 août dernier, le règlement numéro 357 a été adopté par le conseil de la Municipalité de Audet. Ce règlement a pour objet de prévoir l'obligation, pour les propriétaires de constructions desservies par un réseau d'égout sanitaire, pluvial ou unitaire (le cas échéant) situé sur le territoire de la municipalité, d'installer des protections contre les dégâts d'eau, notamment des clapets antiretour, pour éviter tout refoulement, selon les conditions prévues au règlement. Le règlement est disponible sur le site internet de la municipalité ainsi qu'au bureau municipal.

PAGE DES CITOYENS



Après une fin d'année perturbée par la COVID-19, le retour à l'école représente un défi important autant pour les enfants que pour les parents, et ce, sur plusieurs fronts, notamment en matière de décrochage scolaire. C'est donc pourquoi le conseil de la Municipalité ainsi que les employés municipaux se mobilisent tous ensemble, afin d'encourager les adultes à soutenir les jeunes afin qu'ils reprennent le chemin de leurs apprentissages avec enthousiasme, et qu'ils se réengagent dans leur projet d'études.

Chaque rentrée scolaire est unique, mais cette année, d'autant plus. La Municipalité de Audet vous souhaite une merveilleuse rentrée scolaire 2020-2021, autant pour les enfants que pour les parents. De la réussite, de la patience, de la persévérance et surtout beaucoup de plaisir et de rire, c'est la clé pour une rentrée scolaire réussie.

RAPPEL - SENTIER PÉDESTRE

L'accès au sentier pédestre est possible grâce à la collaboration des propriétaires des terrains sur lesquels le sentier passe. Pour conserver le privilège de les utiliser, nous devons faire tout notre possible pour respecter ces terrains. Donc, ne vous écartez pas des sentiers et ne laissez rien derrière vous, à part vos traces. Veuillez prendre note que les véhicules tout-terrain ainsi que les chevaux sont interdits. Ce sentier est un joyau que nous pouvons tous contribuer à préserver.

Invitation

Votre caisse vous invite à participer à son assemblée générale extraordinaire virtuelle. Ce sera l'occasion de prendre connaissance de ses résultats afin de voter ensuite pour le versement de la ristourne.

Assemblée générale extraordinaire virtuelle

Mercredi 9 septembre 2020 | 18 h

Le lien pour assister à l'assemblée est disponible au
www.desjardins.com/caisse-lac-megantic-granit

C'est un rendez-vous en direct ou en réécoute!



Desjardins

Caisse de Lac-Mégantic-Le Granit



DES NOUVELLES DU CERCLE DES FERMIÈRES AUDET

Le Cercle des fermières Audet est un regroupement de femmes qui a à cœur la transmission du patrimoine artisanal, le développement et l'avancement des femmes et l'implication dans la communauté.

Vous désirez vous investir dans votre milieu!

Vous désirez apprendre différentes techniques d'artisanat (tricot, couture, tissage...)!

Vous désirez rencontrer des femmes, échangez, partagez!

Notre organisme est tout indiqué pour vous!

Tous les deuxièmes mercredis de chaque mois, à la salle municipale d'Audet, et ce, à 19h30 le Cercle des Fermières d'Audet organise une rencontre. Vous aurez alors la chance de connaître des femmes impliquées, d'apprendre des techniques diverses d'artisanat, de vous faire de nouvelles amies, d'avoir différentes conférences sur des sujets variés...

Vous n'êtes pas membre du Cercle des Fermières, peu importe, vous serez accueillie avec plaisir.

Notre prochaine rencontre aura lieu :

MERCREDI, 09 SEPTEMBRE 2020

19:30 HEURES

SALLE MUNICIPALE AUDET

En cette année particulière, nous devons vous demander le port du masque, la distanciation sociale et le lavage de mains comme l'exige la Santé publique. Lorsque vous aurez accédé à votre siège, vous pourrez disposer de votre masque. Le port du masque sera requis pour tous déplacements à l'intérieur. Des consignes seront expliquées lors de votre arrivée à la salle municipale et celles-ci seront maintenues jusqu'à nouvel ordre pour chaque rencontre. Merci de votre compréhension!

Venez vous joindre à nous! On vous attend!

PAGE DES CITOYENS

INSCRIPTION À NOTRE INFOLETTRE

Afin de consulter les différentes informations, nouvelles et documents sur les dossiers de votre municipalité, veuillez consulter notre site internet au www.munaudet.qc.ca. Inscrivez-vous à l'infolettre pour être informé rapidement de la parution d'une nouvelle.

De plus, vous retrouverez dans la zone « Résident » l'option de faire des demandes en ligne pour un permis de feu ou un permis de construction.

De plus, si vous avez des photos numériques de la Municipalité de Audet que nous pourrions insérer dans le site Internet, veuillez s.v.p. nous les faire parvenir par courriel.

ALERTE AUX CITOYENS

Tel que vous avez été informé par le biais du journal municipal de mai, la plateforme **bciti** a été lancée. La Municipalité demande donc à ses citoyens d'en télécharger l'application qui est actuellement disponible.

Comment télécharger l'application **bciti**



À l'aide de votre téléphone intelligent, de votre tablette électronique ou de votre ordinateur, vous êtes invités à utiliser directement cet hyperlien : audet.bciti.com. Il sera alors possible de sélectionner le lien pour le bon type d'appareil (Android, Apple/iOS, ordinateur de bureau) et de télécharger l'application. Par la suite, l'utilisateur devra se créer un compte pour recevoir, selon son choix, les alertes sous forme de notification, de message texte ou de courriel, avec toutes les informations nécessaires et les procédures à suivre en cas de mesure d'urgence.

Une communication efficace et rapide s'avère cruciale lors d'événements majeurs. C'est pourquoi nous demandons à tous les citoyens de nous aider à vous aider en téléchargeant l'application citoyenne **bciti**, qui nous permettra de vous joindre rapidement afin d'assurer votre sécurité à tous et à toutes.

MÉLI-MÉLO



Lundi, le 7 septembre 2020

SÉANCE DE CONSEIL

La prochaine séance de conseil se tiendra le **14 septembre à 20h** à la salle municipale. Un projet d'ordre du jour de la séance sera disponible sur le site Internet de votre Municipalité, le vendredi 11 septembre. Nous vous invitons à adresser vos questions aux élus avant le 14 septembre à 16h soit par courriel ou par téléphone.

Point d'embarquement :

Épicerie BLR
253, rue Principale, Audet

 **Transport**
Collectif du Granit
On a ça en commun!



Journées de transport : lundi et jeudi

Pour réserver, veuillez le faire 24 heures à l'avance du lundi au vendredi entre 8 h 00 et 15 h 30 au [819 583-4263](tel:819-583-4263) ou sans frais au [1 877 583-4263](tel:1877-583-4263)

Inscription obligatoire au préalable



DATE DE TOMBÉE du bulletin municipal
« **Municipalité de Audet, vous informe** »
pour le mois d'octobre: 17 septembre 2020